

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

15^e Journée Nationale des DYS

7 millions de Dys

au sein des troubles neurodéveloppementaux:
nos besoins spécifiques.



Journée
nationale
des DYS

Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Organisée par la FFDys
contact@ffdys.fr • ffdys.com

PARIS
YNOV
CAMPUS

PARIS • Samedi 9 octobre 2021

Conférences • Ateliers • Stands...

Campus Ynov • 12 rue Anatole France 92000 Nanterre
À deux pas de l'arrêt Nanterre-Université • RER ligne A
Transilien ligne J-L • À 15 minutes du centre de Paris

15^e Journée **N**ationale des **DYS**

7 millions de Dys

au sein des troubles neurodéveloppementaux :
nos besoins spécifiques.



Présentation du projet LÉA (Lieu Education application) : les conditions d'accompagnement des Dys pour la prise en charge des aides techniques au lycée :

Laetitia Branciard, chercheur

15^e Journée Nationale des DYS
7 millions de Dys
au sein des troubles neurodéveloppementaux :
nos besoins spécifiques.



LéA « Hande@ccess Scolagri

Une recherche collaborative sur le thème
« du numérique pour compenser les
difficultés des apprenants porteurs de
troubles des apprentissages ».

Un projet LéA lieux d'éducation associés portés par l'Institut Français de l'Éducation



Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

→ des praticiens :



3 établissements	+ année1 Marmilhat Gaël Plantin enseignant Tim Sophie Savoldelli, maths physique chimie
LEGTA Auzeville Tolosane (31)	LOBELLO Isabelle, enseignante documentaliste
LEGTA du Robillard (14)	Mélanie COQUELET, Professeure documentaliste Pierre CHAMPEYROL, Enseignant de Technologie Informatique et Multimédia
LPA Oloron-Sainte-Marie (64)	COTREL Karine, Enseignante de Mathématiques COMMARIEUX Christine, Enseignante de Mathématiques Physique- Chimie

Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

→ Des chercheurs appartenant à 2 équipes de recherche

Laetitia Branciard, Christine Ducamp, ENSFEA

EFTS Unité Mixte de Recherche Education
Formation Travail et Savoirs, Toulouse

André Tricot

Lab Epsilon, Dynamique des Capacités
Humaines et des Conduites de Santé, Montpellier

:

→ Des acteurs de l'éducation

- **Hervé Lipp, ENSFEA,**

- **Véronique WOSSNIAK** : Inspection de l'EA

- **Nathalie HERAULT-MOIGNARD** DGER
Ministère de l'Agriculture

- **Patrice Renaud**, Chef de projet numérique et
École inclusive, Ministère de l'éducation
nationale

Favoriser le développement de recherches collaboratives / Les acteurs

→ Des associations :

- Fédération française des Dys



- BOOKIN



Manuels scolaires gratuits pour les DYS

Problématique :

L'accessibilité numérique constitue un moyen de compensation pour les apprenants Dys

- Quels outils efficaces ?
- Quels dispositifs pour accompagner la prise en main des outils et des ressources ?
- Quelles règles d'accessibilité pour favoriser l'accès au savoir et à la culture des Dys et de tous les autres apprenants ? (dans une démarche d'accessibilité universelle)

1- Quels outils et dispositifs pour mettre en place un accompagnement à la prise en main des aides techniques par les apprenants Dys

Nous sommes partis du postulat, que dans **un contexte scolaire inclusif**, le numérique peut avoir une place incontournable pour **apporter de la compensation et faciliter l'accessibilité** aux savoirs pour des publics porteurs de troubles des apprentissages.

Nous ne nous sommes pas limités à une approche instrumentale, mais avons essayé d'analyser **dans quels dispositifs scolaires accompagnants** peut se mettre en place **une réelle appropriation des outils numériques** pour les apprenants en difficultés mais aussi pour tous les autres.

Constat

En France, dans un rapport, récent (2020), remis aux ministres en charge de la santé et du handicap, les auteurs notent :

« En 2019, **accéder à une aide technique adaptée à leur besoin relève d'un parcours du combattant** pour un grand nombre de citoyens. Les personnes en situation de handicap bénéficient encore trop souvent de façon tardive de ces aides, souvent 18 mois après leur demande initiale, et ces dernières ne correspondent pas toujours très bien à leurs besoins et leurs usages, ce qui explique la non utilisation d'un nombre important d'aides techniques pourtant prescrites par des professionnels. »

Denormandie Ph., Chevalier C., (2020) Rapport : Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : Une réforme structurelle indispensable

Constat

Une enquête, Branciard L. (2014) a montré que sur une cohorte de **25 lycéens**, diagnostiqués avec des troubles des apprentissages, et **bénéficiant de projets de scolarisation avec une préconisation d'utilisation d'un ordinateur en classe** pour compenser leurs difficultés,

Seuls

- 7 d'entre eux indiquaient utiliser leur ordinateur **régulièrement en classe**,
- 3 seulement quelques fois et
- **15 d'entre eux disaient ne jamais utiliser d'outils informatiques.**

Nous avons aussi pu vérifier qu'aucun de ces 25 élèves **n'avait bénéficié d'un accompagnement** pour la prise en main des aides techniques.

Par ailleurs, les recherches ont montré que l'outil informatique peut être vécu comme un marqueur identitaire (acceptabilité) :

La peur de la stigmatisation est ressortie de l'analyse des entretiens dans les différentes enquêtes. Particulièrement pour les adolescents :

20. Si votre enfant n'utilise pas de matériel informatique, pouvez-vous indiquer pour quelle raison ?

	Effectifs	% Obs.
Il ne se sent pas compétent (ne maîtrise pas les logiciels ou le clavier)	19	35,8%
Il ne veut pas être différent des autres	28	52,8%
Il a subi des moqueries quand il a apporté son matériel dans l'établissement	2	3,8%
Il a eu des refus de la part des enseignants	3	5,7%
Le matériel ne semble pas adapté à ses besoins	12	22,6%
Le matériel est trop lourd	6	11,3%
Il ne sait pas où ranger son matériel	6	11,3%
L'outil ne dispose pas d'une autonomie suffisante	0	0%
L'outil n'est pas assez performant	0	0%
L'outil est en panne	0	0%
Il aurait besoin d'un accompagnement pour la prise en main de l'outil	20	37,7%
Total	53	



Constat

Par ailleurs, nous avons constaté lors d'entretiens, que les élèves à qui l'on octroie du matériel **ne connaissent pas les logiciels mis à leur disposition et leurs fonctionnalités spécifiques**. Branciard L. (2014)

Se pose alors la question de **l'accessibilité technologique**, c'est-à-dire des moyens qui sont donnés aux apprenants pour leur permettre de s'approprier les aides techniques, de manière à automatiser leur manipulation.

Car on se rend compte que quand l'élève ne se sent pas compétent techniquement, il se **trouve doublement en situation de handicap**. On comprend donc qu'il ne souhaite pas apporter ses outils informatiques à l'école.

Ces « **non usages** », et toutes les difficultés identifiées nous amènent à nous poser la question de **l'accompagnement à la prise en main des aides techniques par les apprenants.**

Nous allons donc nous intéresser à la mise en place de **dispositifs inclusifs** au sein des établissements afin d'essayer de **supprimer les obstacles environnementaux** et de mettre en place **des facilitateurs.**

- Les différentes démarches pour la mise à disposition d'aides techniques reposent sur les familles et sur **des dispositifs et des partenariats extérieurs à l'établissement.**
 - Comme cela est pointé dans le rapport ministériel présenté dans la partie 2, la **procédure est très longue** (1 à 2 ans) et les utilisateurs quand ils reçoivent leur matériel n'ont pas connaissance des outils mis à leur disposition ni de leurs fonctionnalités ;
 - Il n'y a pas de réels dispositifs pour réaliser **une veille et une analyse des besoins sur les outils les plus adaptés** pour l'élève concerné, (ex : reconnaissance vocale pour des dysphasiques...);
 - ni pour **mettre en place des essais d'utilisation** en contexte scolaire ainsi **qu'un accompagnement** pour l'appropriation des outils. →
- En effet un accompagnement à la prise en main est très rarement proposé.** Quand c'est le cas, cette aide est apportée en dehors de l'établissement et est **à la charge des familles.**

17. Si votre enfant a bénéficié d'un accompagnement pour la prise en main de son matériel ou de ses logiciels, pouvez-vous préciser par qui cette aide a été apportée ?



	Effectifs	% Obs.
Ses parents	24	53,3%
Un frère ou une sœur	2	4,4%
L'Assistant de vie scolaire (AVS AESH)	11	24,4%
L'enseignant	1	2,2%
Le SESSAD	1	2,2%
Un ergothérapeute	44	97,8%
Un psychomotricien	2	4,4%
Un orthophoniste	5	11,1%
L'association APEDYS	13	28,9%
Un ou une ami(e)	0	0%
Autre personne	0	0%
Total	45	



Actions mises en place dans le cadre du projet LÉA

2 lycées de l'enseignement agricole :

Le Robillard en Normandie, Auzeville en Occitanie



Dispositif

Accueil, repérage

Chef établissement, Infirmier, - Listes des apprenants bénéficiant de projets de scolarisation (PAP, PPS, dotation de matériel)

Enseignants

- **Identification des difficultés** dans la classe (signes d'alerte), outils de repérage (test ROC) ou de positionnement.

Suivi individuel

Constitution d'une cellule Dys

Accueil dans un espace dédié à l'accessibilité numérique

Pour les apprenants

- **Analyse des besoins**
- Présentation et **mise à disposition des outils de compensation**

Etayage

Cellule Dys
- **Pour les enseignants, AESH, AE parents**

- **Formation** à la prise en main, -

Pour les apprenants

Evaluation : ce qui fonctionne

Cellule Dys de 3 à 5 personnes

- Une ou des « **personnes ressources handicap** », formées sur l'accompagnement des publics en situation de handicap au sein des établissements de l'expérimentation, en appui à l'équipe éducatives et à l'équipe pédagogique ;
- Des **personnels de l'équipe éducative** : direction, infirmier, vie scolaire : conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, tout personnel qui souhaite s'associer à cet accompagnement, notamment professeur informatique et multimédia (corps d'enseignant dans l'enseignement agricole français), Aides humaines.

Missions principales :

- Coordonner les projets inclusifs
- Accompagner les apprenants en situation de handicap dans le parcours de scolarisation et notamment pour la prise en main des aides techniques,
- Former les membres de l'équipe pédagogique ou de l'équipe éducative, notamment les et les Assistants d'Education

Résultats année 1

Accueil, repérage

Année 1 : échantillon

- **Apprenant 1** bénéficiant d'une notification avec un ordinateur portable (PPS)
- **Apprenant 2** qui a 1 PC-Tablette mais qui l'utilise très peu sur le temps scolaire

Suivi individuel

Cellule Dys

Accueil dans un espace dédié

- **1 et 2 Analyse des besoins**
- **1 Achat** d'un matériel adapté
- **2 Vérification** des outils présentation et mise à disposition d'applications
(personne ressource Dys, et enseignant informatique)

Etayage

Cellule Dys

- **1 et 2 Aide à la prise en main** des outils
- **Formation** - enseignants (barcamps et des assistants d'éducation – et **soutien individualisé** à la demande)
- **Evaluation** : avec les enseignants : ce qui fonctionne dans certains contextes : français, maths... Critères

Dispositif

Accueil

Le centre de documentation
comme environnement
capacitant :

- **Accompagner** la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques
- **Faciliter l'inclusion** des élèves en situation de handicap,

Mise à disposition d'espaces pour favoriser l'accompagnement des élèves par les AESH

Suivi individuel

Personne ressource Dys

Un espace dédié modulable

Mise à disposition **de ressources numériques** adaptées et proposition d'un accompagnement **pour la prise en main** : de logiciels spécifiques pour la compensation

Coopération

En lien avec d'autres membres de l'équipe éducative :

- **fonds documentaire audio**
- **préparation à l'oral du bac de français et au grand oral**
- **Évaluation** : prêts de livres, tous les élèves acteurs, réussite aux examens...

Un CDI au service de la différenciation...

par Isabelle Lobello

CONSTAT aujourd'hui : une grande **HÉTÉROGÉNÉITÉ** dans les classes...

selon notre posture, peut être vu comme un obstacle... ou un enrichissement

Selon les **BESOINS** de chacun : s'isoler, être en petit groupe, se réunir à plus...

Au service d'une **PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE** :

Le CDI : pourquoi ne pas l'envisager comme un **ESPACE HORS CLASSE**, que les usager.e.s peuvent s'approprier comme ils.elles le veulent ?

déclouonnons l'espace classe!

Espaces modulables

roulettes

j'en fais **MON ESPACE**

Pôle 6: L'accessibilité numérique au sein de dispositifs inclusifs

RENCONTRES NATIONALES DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES 2021

Bonbanua Govin

CC BY NC SA

Année 2/3 : résultats

Cette recherche collaborative nous a permis d'identifier les conditions nécessaires pour accompagner les apprenants et les équipes dans l'usage de leurs outils informatiques et de logiciels adaptés à leurs difficultés:

- **Des personnes ressources** formées, sont identifiées pour remplir des missions de coordination, de sensibilisation et d'accompagnement ;
- **Des dispositifs qui s'appuient sur la collaboration**, intégrant différents personnels de l'établissement pour participer à l'accompagnement ou à la formation des apprenants ;
- **Des espaces dédiés** ont été créés et mis à disposition des usagers ;
- **Du matériel spécifique a été acquis : logiciels, fonds documentaire... ;**
- **Des temps pour la concertation** et l'analyse du dispositif sont prévus.

Conclusion

Enfin, je conclurais en insistant sur le fait **qu'un développement de l'usage du numérique à l'école** permettrait à **tous les apprenants** de s'inscrire pleinement dans la société de l'information et aux enseignants de découvrir de nouveaux outils qui peuvent **favoriser l'individualisation et l'adaptation pédagogique**, sans discriminations, dans une démarche **d'accessibilité universelle**.

Merci pour votre attention
et à votre disposition pour répondre à
vos questions

Laetitia Branciard